

L'an deux mille vingt, le 17 décembre à 18h00, le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans l'auditorium de l'école de musique de l'Agglo Pays d'Issoire à Issoire (63500), sous la présidence de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président.

Objet : Autorisation d'ouverture des multi-accueils petite enfance d'Issoire

Date de convocation : 11 décembre 2020

Date d'affichage du compte-rendu : 23 décembre 2020

Secrétaire de séance : SERRA Pierre

Rapporteur : MALORON Annie

Nombre de conseillers

En exercice : 121

Présents : 99

- Titulaires : 94

- Suppléants : 5

Absents ayant donné pouvoir : 11

Absents excusés : 11

Votants : 110

PRESENTS AVEC VOIX DELIBERATIVE : (99)

ADMIRAT Nadine
AIGOUY Thierry

PELISSIER Didier (S)
ARCHIMBAUD Guy
ARNAULT Lionel

BARDY André
BARRAUD Bertrand
BARTHOMEUF Serge
BASTIEN Gérard
BERNARD Jean-Paul
BERTHELOT Pascal
BESSEYRE Fabien
BESSON Jean-Louis
BCEUF Nicole
BOISTARD Philippe
BOURG François

BRUN Pascale
BRUNEL Séverine

CHABAUD Christelle
CHABRILLAT Frédéric
CHALLET Vincent
SERMAGE André (S)
CHASSANG Jean-Pierre
COLLET Jean-Pierre
CORRE Jean-Marie
CORREIA Emmanuel
COSTE Yves

COUDUN Valérie
CREGUT François
CROZE Yves-Serge

DENAIVES Catherine

DESVIGNES Jean
DRUELLE Jean-Claude

DUBESSY Florence
DUBOST Philippe
DUTHEIL Nathalie
FANJUL José
FERRARIS Nathalie
FERREIRA Fernando
FOUCAULT Marie-Françoise
MAISONNEUVE Alain (S)
GARNAVAULT Philippe
GAUDRIAULT Damien
GILBERT Odile
GONTHIER Emmanuel
GOUSSARD Bérengère
GOYON Guy
GREGOIRE Nathalie
GUILLAUME Julien
HERBST Nadine
HOSMALIN Marc
JAFFEUX Ophélie
PAULZE Marie-Hélène (S)

KINDT Patrick
LABUSSIÈRE Jean-Marc
LAGARDE Maguy
LAMOUREUX Jean-François
LAVILLE Philippe
LE MARREC Laurys
LEGENDRE Denis
LENEGRE Jean-Louis
LEROY Véronique

LIVET Bertrand

MAHINC Didier
MALORON Annie
MARIANY Marie-Line
MASSARDIER Marie-Laure

MERLEN Bernard
METEIGNIER Stéphane
MONTMORY Dominique

NICOLLET Michel
NUÑEZ-ORTIN Aurélie
PAGESE Pierre
PELISSIER Patrick
PELLEGRINELLI Christophe
PEREIRA-MAURIAT Christine
PETEILH Sandra

POJOLAT Marie

PRUNIER Jean-Pierre
PUECH David
RAVEL Pierre
RKINA Mohammed

ROUX Bernard
RYCKEBOER Christian
SABATIER Gilles

SAUX Marie-Pierre
SCHUMACHER Emilie
SERRA Pierre
SUIDUREAU Carine
SUTY Lionel
TEZENAS Olivier
THALAUD François
THERME Jacques

TINET Georges
TOURLONIAS Vincent

TRILLEAUD Eric
VARISCHETTI Martine
VEZON Christophe

PINTE Emmanuel (S)

ABSENTS REPRESENTES (SUPPLEANTS) : (5) ANGLARET Sylviane (PELISSIER Didier); CHANIMBAUD Lionel (SERMAGE André); FRADIN Guy (MAISONNEUVE Alain); JAFFEUX Sébastien (PAULZE Marie-Hélène); ZANIN Nathalie (PINTE Emmanuel);

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : (11) ALBARET Christophe à DUBESSY Florence; BRUNETTI Graziella à PEREIRA-MAURIAT Christine; COSTON David à BARRAUD Bertrand; COSTON Marie à PETEILH Sandra; DABERT Jean-Claude à LEROY Véronique; LLONG Lucie à MAHINC Didier; MEALLET Roger-Jean à MASSARDIER Marie-Laure; PILLON Stéphane à VARISCHETTI Martine; THEVENET Emilie à CORREIA Emmanuel; TREHIN Anne-Marie à LEGENDRE Denis; WALTER Christian à BARRAUD Bertrand;

ABSENTS EXCUSES : (11) BARBET Laurent; BRONNER Ulrich; DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette; JEANMOUGIN Isabelle; LIGNIERE Frédéric; MOREL Jacques; PRADIER Laurent; ROCHE Roger; ROCHETTE Christophe; SALVINI Luc; SAUVANT Jean-Pierre;

*

LE RAPPORTEUR DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

Dans le cadre du transfert des structures d'accueil petite enfance de la ville d'Issoire à l'Agglo Pays d'Issoire au 1^{er} janvier 2021, la Protection Maternelle Infantile (PMI) du conseil départemental du Puy-de-Dôme a rendu un avis favorable sur le fonctionnement de la structure multi-accueil « Les Lucioles » et sur le service d'accueil familial « Les P'tits Cracks » au 1^{er} janvier 2021.

Suite à cet avis favorable de la PMI, il est proposé d'autoriser l'ouverture des deux structures précitées au 1^{er} janvier 2021 comme telle :

- Pour la structure multi-accueil « Les Lucioles » :

L'agrément est modulable pour 50 places avec 43 places en accueil régulier et 7 places en accueil occasionnel pour des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans et demi.

- | | |
|----------------------------------|---|
| - De 7h à 7h30 : 10 places ; | - De 18h30 à 19h : 10 places ; |
| - De 7h30 à 8h : 20 places ; | - Vacances d'hiver, de printemps et d'automne : 40 places ; |
| - De 8h à 17h30 : 50 places ; | - Dernière semaine d'août : 35 places. |
| - De 17h30 à 18h30 : 20 places ; | |

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 19h et est fermée 4 semaines en été, 2 semaines aux vacances de fin d'année et les jours fériés.

La directrice est Madame Brigitte GEREMY, infirmière puéricultrice et la directrice adjointe est Madame Patricia MAC DONALD, infirmière diplômée d'Etat (80%).

- Pour le service d'accueil familial « Les P'tits Cracks » - crèche familiale et garderie familiale :

La capacité d'accueil est de 5 assistantes maternelles avec un agrément modulable de 18 places d'accueil maximum pour des enfants de 10 semaines à 6 ans.

- | | |
|---------------------------------|--|
| - De 7h à 8h : 5 places ; | - De 16h30 à 17h30 : 8 places ; |
| - De 8h à 9h30 : 10 places ; | - De 17h30 à 19h : 5 places ; |
| - De 9h30 à 16h30 : 18 places ; | - Dernière semaine d'août : 14 places. |

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 19h et est fermée 4 semaines en été, 2 semaines aux vacances de fin d'année et les jours fériés.

La directrice est Madame Alice DE AZEVEDO, éducatrice de jeunes enfants et la directrice adjointe Madame est Patricia MAC DONALD, infirmière diplômée d'Etat (20%).

ENTENDU le rapport de présentation ;

*

CADRE REGLEMENTAIRE

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 2020-1379 en date du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

VU l'arrêté préfectoral n° 16-02779 en date du 6 décembre 2016 relatif à la création de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » ;

VU l'arrêté préfectoral n° 19-02358 en date du 31 décembre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » au 1^{er} janvier 2020 ;

VU la délibération n° 2020/02/01-AJ de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 16 juillet 2020 relative à l'installation du conseil communautaire et à l'élection de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président de l'Agglo Pays d'Issoire ;

VU la délibération n° 2020/06/12-EJS de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 17 décembre 2020 relative au transfert de la compétence enfance jeunesse de la ville d'Issoire à l'Agglo Pays d'Issoire au 1^{er} janvier 2021 ;

VU l'avis favorable rendu par la Protection Maternelle Infantile (PMI) du Conseil départemental du Puy-de-Dôme pour le fonctionnement de la structure multi-accueil « Les Lucioles » et pour le service d'accueil familial « Les P'tits Cracks » au 1^{er} janvier 2021 ;

CONSIDÉRANT qu'à compter du 1^{er} janvier 2021 l'Agglo Pays d'Issoire devient compétente en matière de « création, organisation et gestion des équipements d'accueil de la petite enfance, notamment les crèches et multi-accueils » pour toutes les communes membres de l'Agglo Pays d'Issoire ;

CONSIDÉRANT le transfert des structures d'accueil petite enfance de la ville d'Issoire à l'Agglo Pays d'Issoire à compter du 1^{er} janvier 2021 ;

*

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE :

Votants : 110

- Pour : 110
- Contre : 0
- Abstentions : 0

- **D'autoriser à partir du 1^{er} janvier 2021 l'ouverture de la structure multi-accueil « Les Lucioles » et du service d'accueil familial « Les P'tits Cracks » dans les conditions ci-dessus définies ;**
- **D'autoriser Monsieur le Président à engager toutes les démarches et signer tout acte ou document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

*

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Bertrand BARRAUD



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 18/12/2020

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 18/12/2020

Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le



ID : 063-200070407-20201217-DEL20200614EJS-DE

